



# Rapport de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) - Burundi Octobre 2015



## INTRODUCTION

L'année 2015 au Burundi a été marquée par des mouvements de population, dont des déplacements internes de personnes, qu'il a longtemps été difficile de suivre de manière systématique, faute de ressources. Devant le grand besoin d'informations sur les personnes déplacées internes (PDI), leur profil humanitaire et leurs besoins, tel qu'identifié par la communauté humanitaire et les autorités burundaises, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) a développé dès mai 2015 un système de Matrice de Suivi des Déplacements (ou *Displacement Tracking Matrix* - DTM en anglais) pour suivre et évaluer efficacement et de manière systématique les mouvements de population internes au Burundi et ainsi fournir des informations fiables sur la situation actuelle des PDI.

La Matrice de Suivi des Déplacements n'est pas un outil nouveau au Burundi car elle a déjà été utilisée avec succès en 2014 lors des inondations qui ont affecté la zone de Bujumbura, à la demande de la communauté humanitaire et des autorités. Elle a permis d'enregistrer les PDI dans quatre (4) sites de déplacements ainsi que les PDI réfugiés dans des familles d'accueil dans quatre (4) communautés et d'identifier leurs besoins humanitaires.

L'objectif principal de la DTM est d'établir un système compréhensif de collecte et partage d'informations sur les PDI. Le projet repose sur la synergie entre l'OIM, qui le met en œuvre, et la Croix-Rouge du Burundi (CRB), dont la présence sur le terrain est un atout précieux et qui est chargée de collecter des données sur les déplacés internes en coordination avec l'équipe DTM de l'OIM. Les données collectées incluent les chiffres des déplacés, les centres de déplacements, les lieux d'origine, la durée approximative du déplacement et les besoins humanitaires des populations déplacées. Les informations collectées à différents niveaux contribuent à l'élaboration d'un profil global de la population déplacée dans les provinces ciblées, qui pourra être utilisé par le gouvernement et les partenaires humanitaires pour protéger, assister et faire du plaidoyer pour les PDI.

En étroite collaboration avec la Plate-forme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes, l'OIM Burundi a conduit une évaluation DTM pilote en juin 2015 dans la commune de Nyanza-Lac qui avait permis d'identifier 129 ménages déplacés, avant de lancer la DTM en septembre 2015 dans les provinces de Kirundo et Makamba, respectivement frontalières du Rwanda et de la Tanzanie. Le présent rapport couvre la période d'octobre 2015.

## 1. METHODOLOGIE

L'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), en tant que membre du Comité permanent inter-organisations (IASC), reconnaît l'importance d'informations précises et actualisées pour orienter une réponse humanitaire efficace ainsi que la transition vers les solutions durables et le relèvement, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux personnes déplacées internes<sup>1</sup>. En tenant compte de l'expérience prolongée et de la capacité globale de l'OIM à assister les personnes affectées par des crises humanitaires et à assurer un plaidoyer en leur faveur, y compris à travers la gestion des données, l'OIM a établi un système compréhensif de collecte des informations sur les personnes déplacées internes dans les provinces les plus affectées du Burundi, avec l'appui de la Croix-Rouge du Burundi et en concertation avec les différents secteurs humanitaires.

Ce système propose l'introduction de deux (2) types d'évaluations systématiques : les évaluations des tendances de déplacement dans les communes et dans les principaux centres de déplacements. Les évaluations au niveau communal fournissent les principaux chiffres et tendances de déplacement au niveau des communes et le profil des centres de déplacements renseigne sur les besoins humanitaires dans les collines qui accueillent le plus grand nombre de déplacés.

### **Evaluation au niveau des communes**

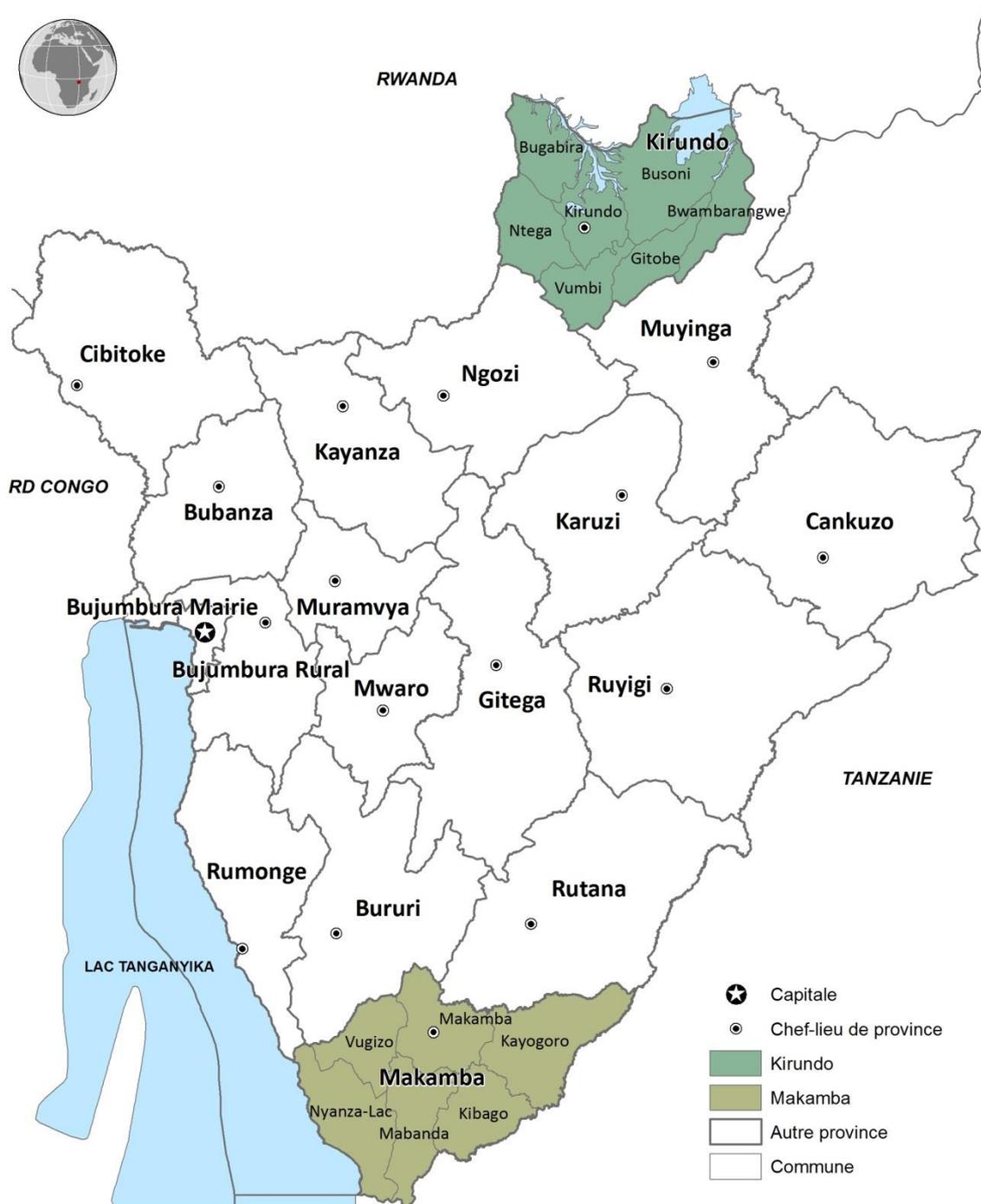
Ce type d'évaluation est menée sur la base de consultations avec des informateurs-clé, notamment des représentants de la communauté déplacée, de la communauté hôte, des autorités communales, des leaders religieux ou des membres d'organisations travaillant dans les communes. La collecte des informations sur les tendances de déplacement interne se fait dans chaque commune, soit dans les six (6) communes de la province de Makamba et dans les sept (7) communes de la province de Kirundo.

Le type d'informations collectées inclut : l'estimation des populations déplacées, notamment le nombre de ménages et le nombre d'individus, l'identification des collines dans la commune accueillant des populations déplacées, la raison du déplacement, la date d'arrivée des déplacés et leurs lieux d'origine. L'évaluation permet également de cartographier les organisations qui assistent les déplacés dans la commune. De même, il est précisé quel est le type d'hébergement accessible aux PDI entre ceux qui résident dans des familles d'accueil, dans des maisons louées, dans des maisons inoccupées ou dans des installations collectives. Les résultats des évaluations des communes, notamment l'indication de la présence des déplacés, désagrégés par colline, sont utilisées afin d'évaluer s'il convient de mener des évaluations plus approfondies dans les collines, sur les besoins humanitaires.

---

<sup>1</sup> Les Principes directeurs relatifs au déplacement interne : <http://www.idpguidingprinciples.org/>

## Burundi - Carte des zones couvertes par le DTM (octobre 2015)



Les délimitations, noms et dénominations utilisés sur cette carte ne reflètent pas la position officielle des Nations Unies.

Carte produite par : OCHA HAT Burundi Date de production : 7 nov 2015 Sources : IGEBU, OCHA, OpenStreetMap.

**Carte 1 :** Carte du Burundi avec détail des communes des provinces de Makamba et Kirundo

## Profil des centres de déplacements

Des évaluations sont conduites dans les collines abritant plus de 200 personnes ou 40 ménages déplacés pour renseigner sur la situation humanitaire dans ces zones, notamment les besoins et les lacunes. Des informateurs-clé, comme des leaders communautaires, des autorités locales ou des représentants des déplacés et des communautés hôtes, fournissent des informations précises sur les services disponibles pour les déplacés dans les collines, respectivement dans les secteurs WASH, santé, éducation, abris/articles non-alimentaires, protection, sécurité alimentaire et moyens de subsistance ainsi que des informations sur le profil de la communauté déplacée dans la colline. Ces informations destinées à être partagées avec la communauté humanitaire et les autorités sont d'une extrême importance pour orienter la réponse aux besoins identifiés des populations déplacées dans ces zones. Ces enquêtes ont été menées dans 40 collines de la province de Makamba.

## 2. PROFIL DE LA POPULATION DEPLACEE DANS LES DEUX PROVINCES

### 1A. LOCALISATION DES DEPLACES

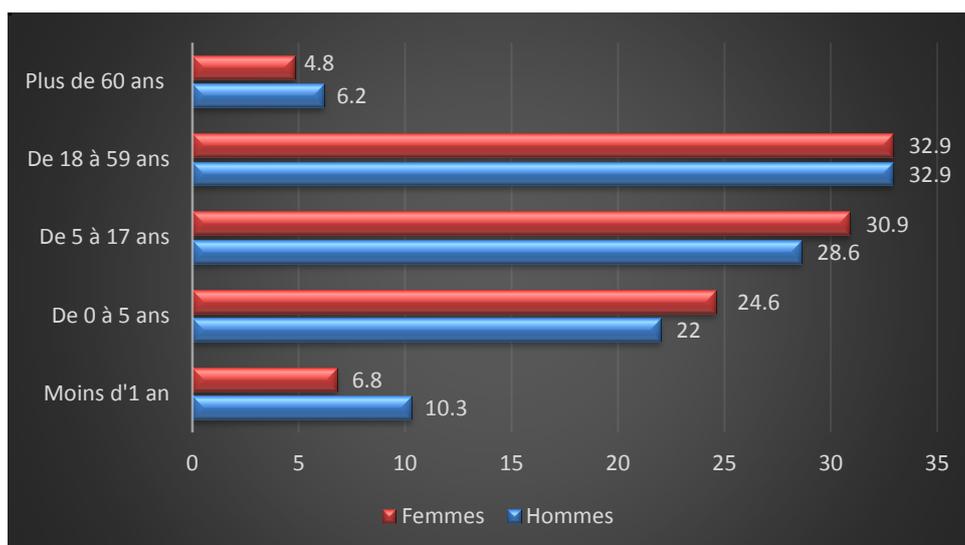
Le nombre total de PDI identifiés dans les deux (2) provinces de Kirundo et Makamba où le projet de Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) a été mis en œuvre est de 14,804 PDI au 31 octobre 2015. La province de Makamba qui accueille une population déplacée de 14,715 personnes devance la province de Kirundo où l'on dénombre 89 PDI.

Nombre de déplacés dans les communes		
Province	Ménages	Individus
Makamba	2,944	14,715
Kirundo	51	89
<b>Total</b>	<b>2,995</b>	<b>14,804</b>

*Tableau 1: Population totale des PDI par province*

### 1B. DONNEES DEMOGRAPHIQUE

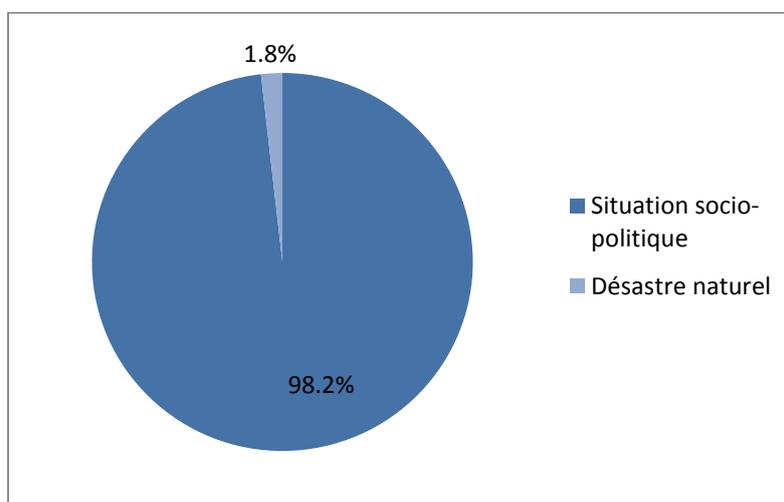
Le profil démographique des personnes déplacées internes a été établi suite à la collecte des informations désagrégées par sexe et par âge dans les collines abritant plus de 200 PDI. Les résultats des évaluations montrent que 55.4% des personnes déplacées sont des femmes et 44.6% sont des hommes. Les enfants de moins de 18 ans constituent 61.7% de la population déplacée et 31.8 % sont des enfants de moins de 5 ans. Les adultes entre 18 et 59 ans représentent 32.9% de la population déplacée et les personnes de plus de 60 ans 5.4%.



**Graphique 1:** Population des PDI désagrégée par âge et par sexe (%)

### 1C. RAISON DU DEPLACEMENT

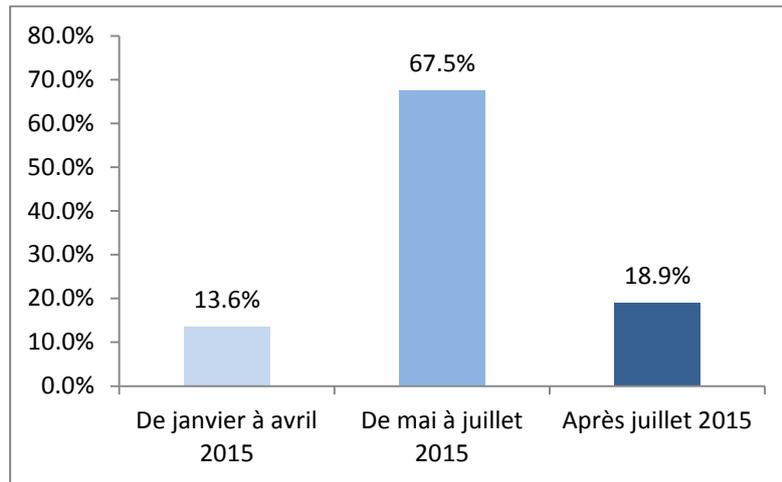
La majorité des PDI a été déplacée en raison de la situation socio-politique actuelle (98.2%). Un petit nombre de déplacés internes ayant trouvé refuge dans les communes de Kibago et Nyanza Lac, dans la province de Makamba, a fui des désastres naturels (1.8%).



**Graphique 2:** Population des PDI désagrégée par cause du déplacement (%)

### 1D. PERIODE DE DEPLACEMENTS

Les déplacements de population ont été répartis sur trois (3) périodes. Si 13.6 % des PDI se sont déplacées entre janvier et avril 2015, on note que 67.5% d'entre eux se sont déplacés entre mai et juillet 2015 et 18.9 % après juillet 2015 dans les deux provinces.



**Graphique 3:** Population des PDI désagrégée par date de déplacement (%)

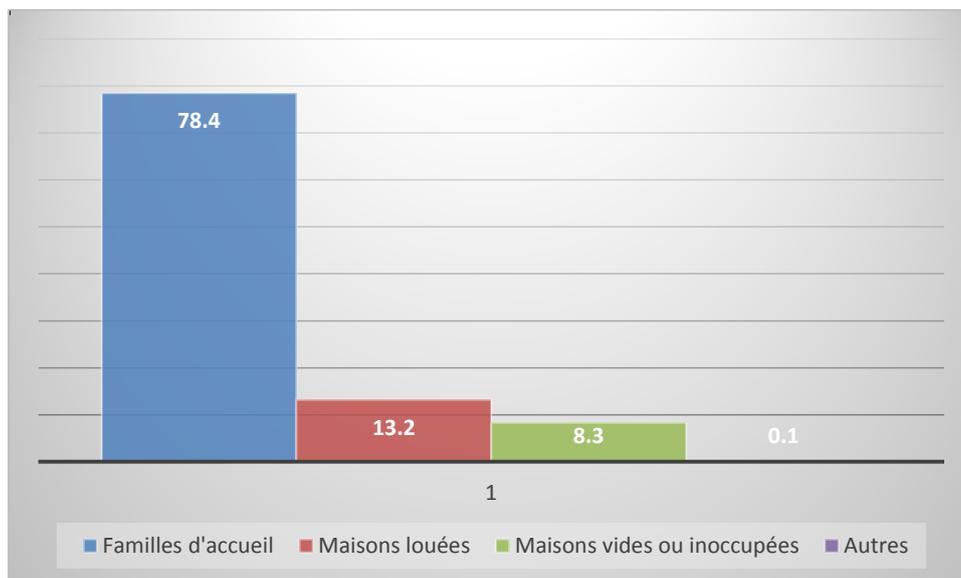
### 1E. ORIGINE MAJORITAIRE DE LA POPULATION DEPLACÉE

Dans la province de Makamba, les groupes majoritaires de personnes déplacées sont originaires des provinces de Bujumbura Mairie (43%), Karuzi (14.4%), Muyinga (7.1%), Ruyigi (7.1%), Rumonge (7.1%), Gitega (7.1%), Makamba (7.1%) et Bujumbura rural (7.1%).

Dans la province de Kirundo, les déplacés sont majoritairement originaires de la province de Kirundo.

### 1F. TYPE D'HERGEMENT PRINCIPAL

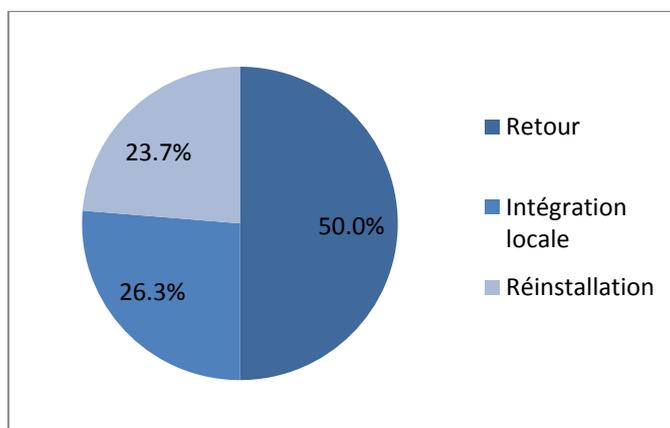
La plupart des déplacés internes identifiés durant les évaluations vivent dans des familles d'accueil (78.4%). Les autres PDI ont trouvé refuge dans des maisons louées (13.2%) ou des maisons inoccupées ou laissées vides par leurs propriétaires dont beaucoup ont trouvé refuge à l'étranger (8.3%). Aucun site de déplacés n'a été installé en raison de la situation actuelle. Et 0.1% des déplacés ont trouvé une solution alternative (achat de parcelles).



**Graphique 4:** Population des PDI désagrégée par type d'hébergement (%)

## 1G. INTENTIONS DE RETOUR

Les données collectées à travers les enquêtes dans les collines accueillant plus de 40 ménages déplacés révèlent que 50 % expriment le souhait majoritaire de rentrer, 26.3% souhaitent s'intégrer localement dans les communes où ils ont trouvé refuge et 23.7% souhaitent être réinstallés dans une troisième zone.



*Graphique 5: Population des PDI désagrégée par solution durable majoritaire préférée (%)*

## 3. EVALUATION DES BESOINS HUMANITAIRES

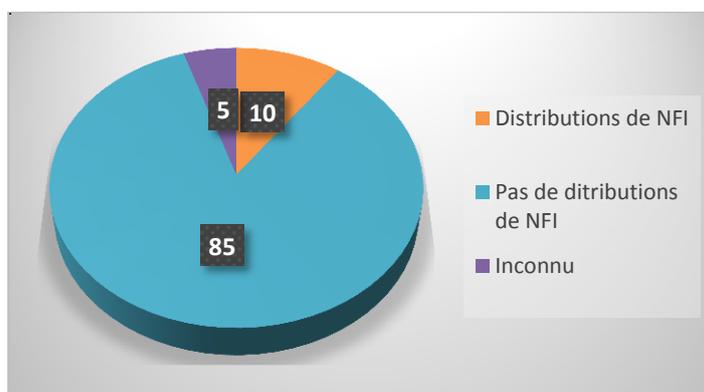
En vertu de la méthodologie de la DTM, les besoins humanitaires ont été évalués à l'aide du questionnaire de profils des centres de déplacement dans les collines abritant plus de 200 déplacés, soit les 40 collines mentionnées ci-dessus dans la province de Makamba, qui est la seule des deux (2) provinces où l'on trouve le nombre-seuil de PDI pour la conduite de ces enquêtes.

Parmi l'analyse des besoins humanitaires, ce qui suit ressort dans les différents secteurs :



### ABRIS ET ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (NON-FOOD ITEMS – NFI EN ANGLAIS)

Dans 10% des collines, des distributions de NFI à des PDI ont eu lieu alors qu'il n'y a pas eu de distributions aux PDI dans 85% des collines et que dans 5% des cas, cette information n'était pas disponible.



*Graphique 6: Distribution de NFI aux PDI par collines en 2015 (%)*

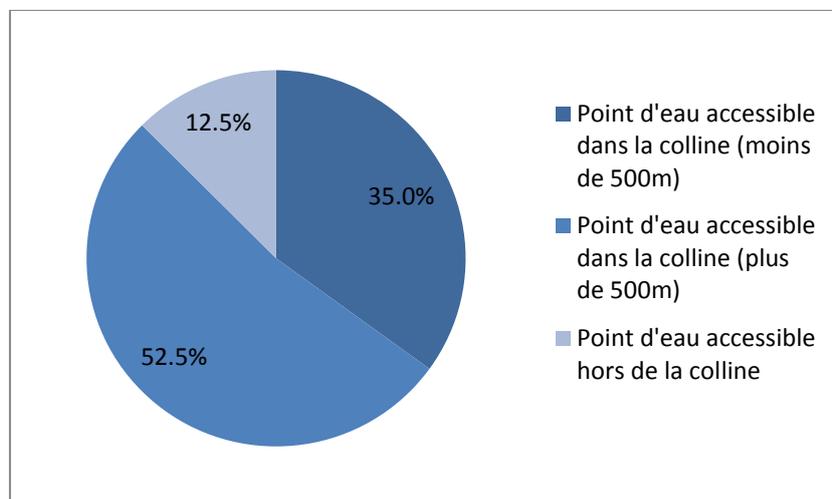
Les NFI dont les déplacés manifestent le plus le besoin sont, par ordre d'importance:

1. Ustensiles de cuisines (31.4%)
2. Bâches (27.4%)
3. Couvertures (21.6%)
4. Seaux (9.8%)
5. Moustiquaires et savon (4.9% pour chaque article)



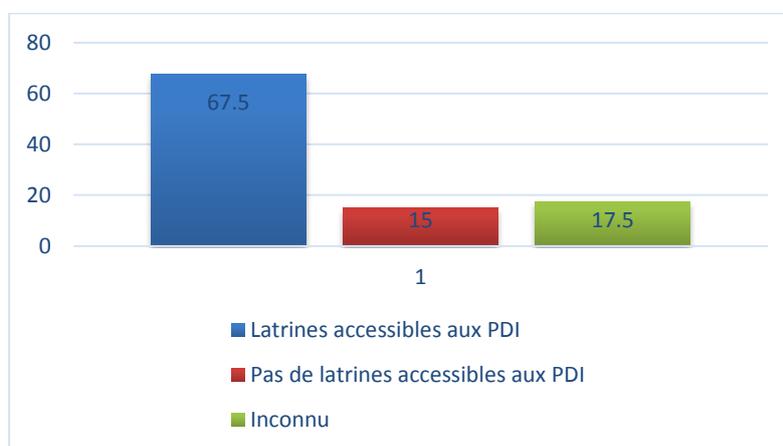
**EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE (WASH)**

En ce qui concerne l'aspect à l'eau, la distance entre le lieu d'hébergement et le point d'eau varie selon les collines. 35% des PDI ont accès à de l'eau potable dans la colline à moins de 500m, 52.5% trouvent de l'eau potable dans la colline à plus de 500m et 12.5% doivent se rendre hors de la colline pour en trouver.



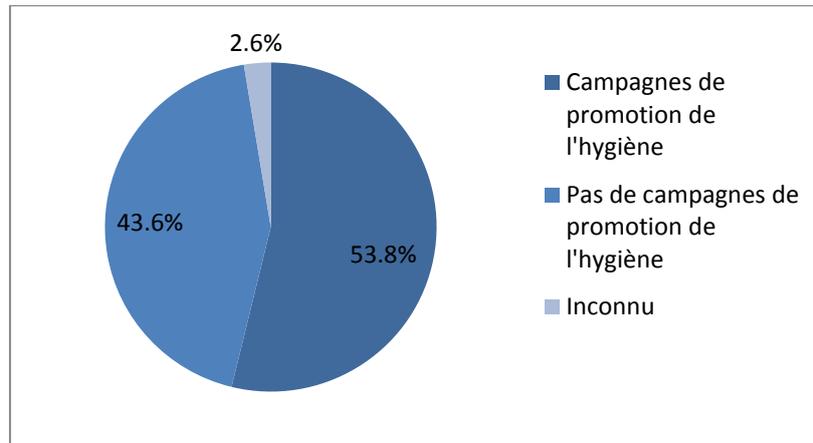
**Graphique 7:** Répartition de la distance entre le lieu d'hébergement des personnes déplacées et le point d'eau le plus proche (%)

Pour l'accès aux latrines, il apparaît que 67.50% des PDI ont accès à des latrines, 15% n'y ont pas accès et dans 17.50%, l'information était inconnue.



**Graphique 8:** Accès des PDI à des latrines (%)

Dans 53.8% des collines enquêtées, il y a eu une campagne de promotion de l'hygiène depuis le début de l'année, dans 43.6% il n'y en a pas eu et dans 2.6% des collines, l'information n'était pas disponible.

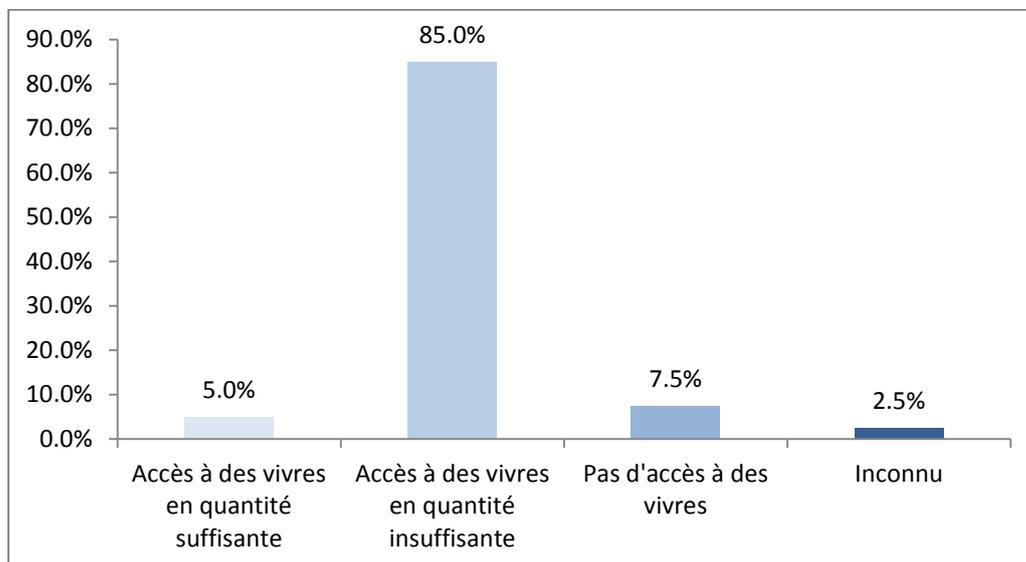


*Graphique 9: Campagne de promotion de l'hygiène en 2015 (%)*



**SECURITE ALIMENTAIRE**

En ce qui concerne l'accès aux vivres, il apparaît que 5% des PDI ont accès à de la nourriture en quantité suffisante, 85 % en quantité insuffisante, 7.5 % pas d'accès du tout et que dans 2.5% des cas l'information n'était pas disponible.



*Graphique 10: Répartition de l'accès à des vivres par les populations déplacées (%)*



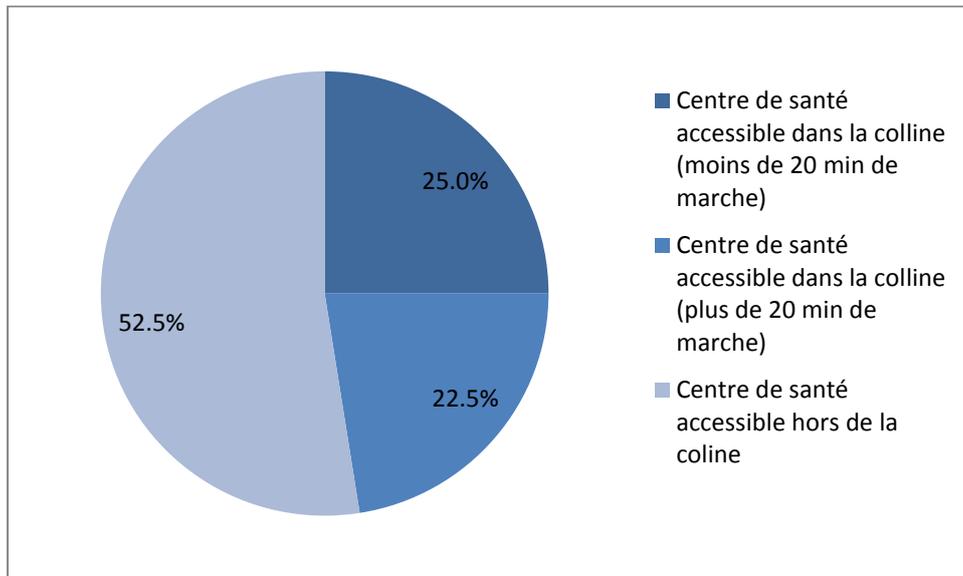
**SANTE**

D'après les enquêtes, les maladies prévalant dans les collines et qui affectent les PDI sont, par ordre d'importance:

1. Le paludisme (33.6%)

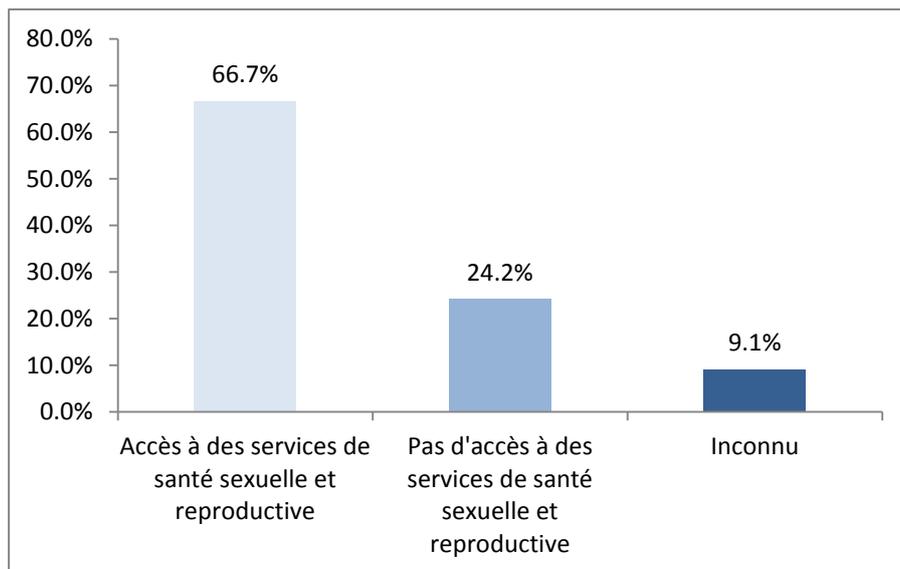
2. La malnutrition (32.7%)
3. Les diarrhées (28.6%)
4. La rougeole (3.4%)
5. Les diarrhées sanglantes (1.7%)

En outre, 25% des centres de santé se trouvent à moins de 20 minutes de marche dans la colline, 22.5% se trouvent à plus de 20 minutes de marche dans la colline et 52.50% se trouvent hors de la colline.



*Graphique 11: Répartition de l'accès des déplacés internes aux soins de santé (%)*

66.7% des déplacés ont accès à des services de santé reproductive et sexuelle contre 24.2% qui n'y auraient pas accès. Dans 9.1% des cas l'information n'était pas disponible.

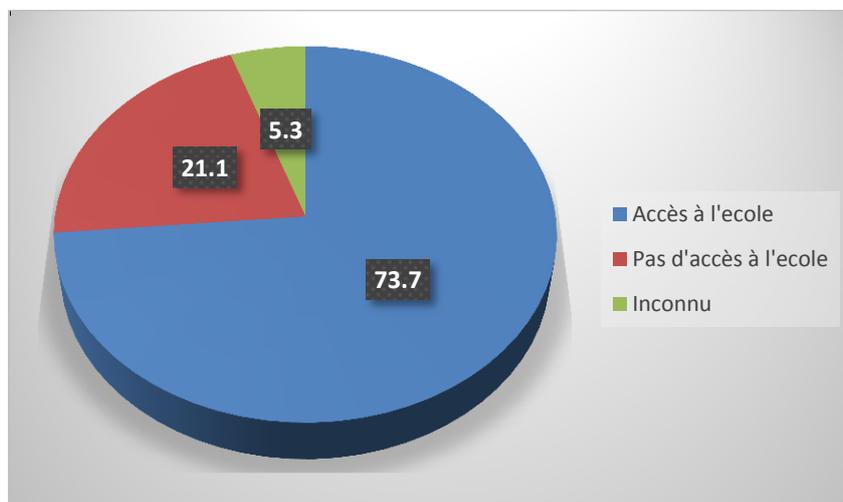


*Graphique 12: Répartition de l'accès des déplacés internes aux soins de santé reproductive et sexuelle (%)*



EDUCATION

73.7% des enfants déplacés ont accès à l'école alors que 21.1% n'y ont pas accès. Dans 5.3% des cas, l'information n'était pas disponible.



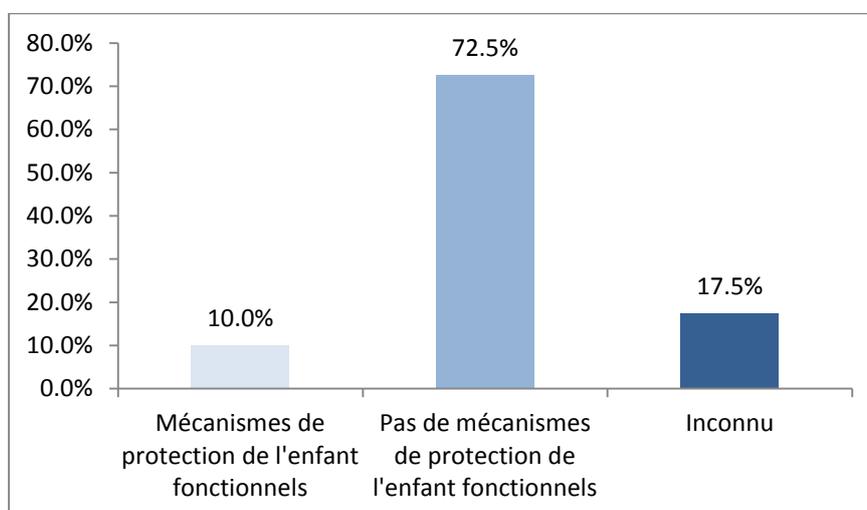
Graphique 13: Répartition de l'accès des enfants déplacés internes aux écoles (%)



PROTECTION

La sécurité des déplacés est vue comme garantie dans 97.5% des collines contre 2.5% où elle ne serait pas assurée.

Il apparait qu'il y a des mécanismes de protection de l'enfant fonctionnels dans 10% des collines accueillant des déplacés contre 72.5% où il n'y en a pas. Dans 17.5% des collines, l'information n'est pas connue.



Graphique 14: Répartition de l'existence de mécanismes de protection de l'enfance fonctionnels (%)



## COMMUNICATION

D'après les enquêtes, les déplacés affirment que leurs principales sources d'information sont, par ordre d'importance:

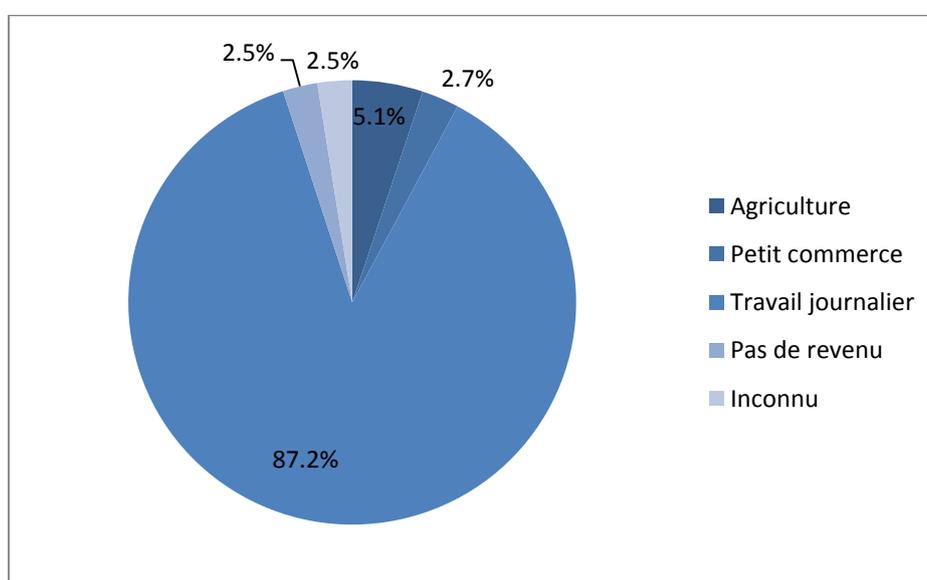
1. La radio (53.8%)
2. Le téléphone (25.7%)
3. La famille (10.2%)
4. Les leaders communautaires (7.7%)
5. Les autorités locales (2.6%)



## MOYENS DE SUBSISTANCE

Selon les collines, l'accès aux moyens de subsistance est différent. Dans 10% des collines les PDI n'ont accès à aucun moyen de subsistance. Dans 62.5% des collines, moins de 25% des PDI ont accès à des moyens de subsistance. Dans 12.5% des collines, entre 25 et 50% des déplacés ont accès à des moyens de subsistance et dans 2.5% des collines plus de 75% des déplacés ont accès à des moyens de subsistance. Dans 12.5% des collines, l'information n'était pas accessible.

Quant aux types d'activités productives de la majorité des ménages déplacés par colline, 5.1% des PDI vivent d'agriculture, 2.7% vivent du petit commerce, 87.2% vivent du travail journalier, 2.7% n'ont aucune source de revenu et dans 2.7% des cas, l'information n'est pas connue.



**Graphique 15:** Répartition de l'accès à des activités génératrices de revenus/emplois (%)

## CONCLUSION

Les efforts de collecte des informations sur les personnes déplacées internes en partenariat avec la Croix-Rouge se poursuivent, sur une base mensuelle. Le prochain rapport de la Matrice de Suivi des Déplacements paraîtra début janvier 2016.

### Contact:

Oriane BATAILLE, OIM Burundi, [obataille@iom.int](mailto:obataille@iom.int), Tel: +257 72 001 748

Facebook: International Organization for Migration – Burundi

Twitter: @IOM\_Burundi